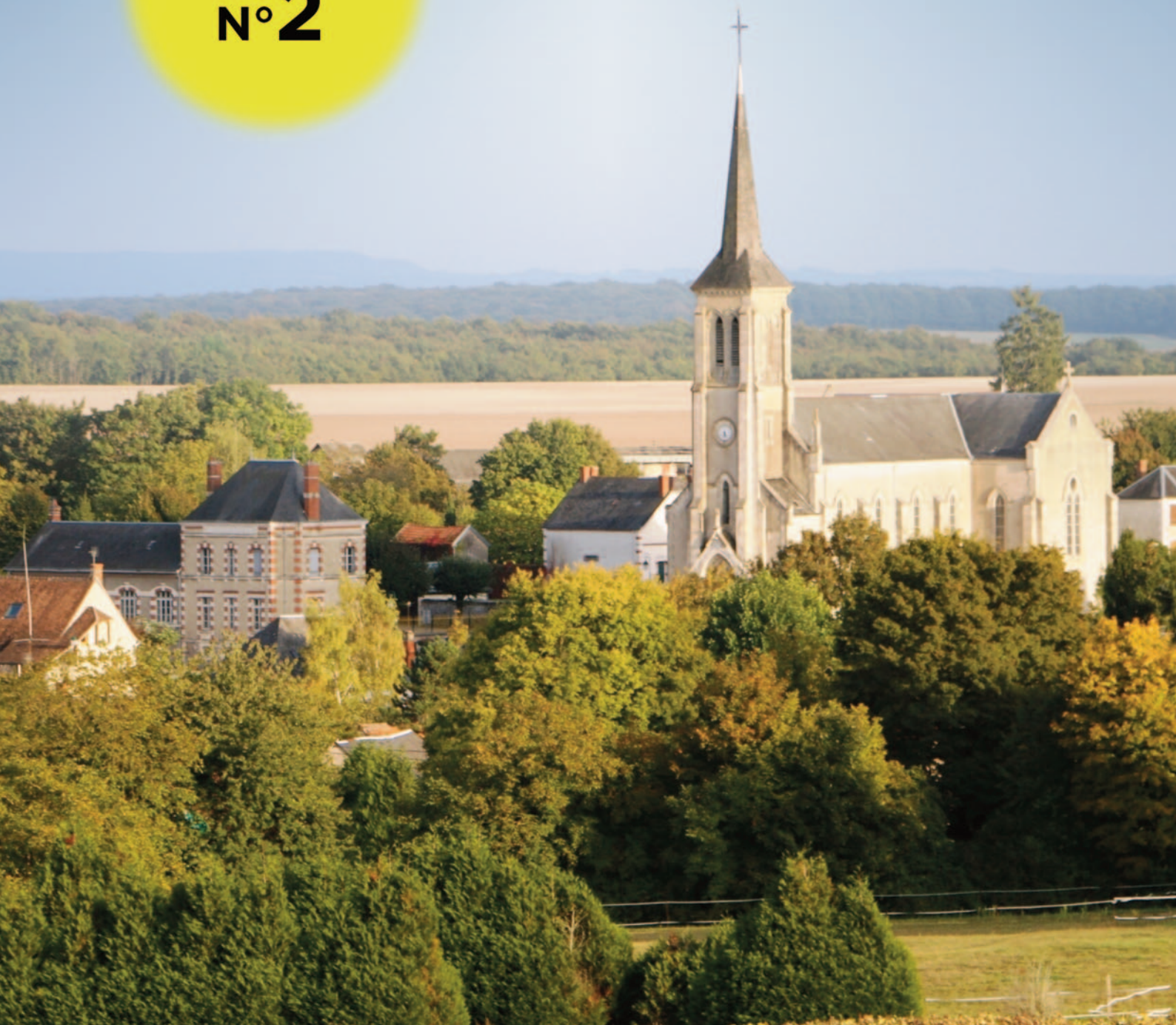


Bulletin de la vie communale

Veaugues

octobre 2014

N°2



Valgiciennes, Valgiciens,



NOTRE PREMIER BULLETIN SEMBLE AVOIR ÉTÉ APPRÉCIÉ, nous poursuivons donc notre série avec le même souci de vous transmettre des informations qui vous concernent et de partager avec vous tous les éléments qui constituent la vie communale.

Au sommaire de notre deuxième édition, figurent les nouvelles de la Communauté de Communes du Sancerrois, le récapitulatif des conseils municipaux, les commémorations et festivités estivales, la rentrée avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le portrait du CSAV Club Spéléo Archéologie de Veaugues, le calendrier des événements à venir et les informations pratiques.

Cet été, le comice agricole a marqué les esprits par son déroulement convivial sous une météo agréable, une vraie récompense pour tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ce moment sous l'égide de Festi'veaugues.

Rétrospectivement, le mois de juillet s'est montré terni par l'arrêt maladie du Docteur Barbouche. Il a repris son activité et nous en sommes soulagés. La réflexion est cependant engagée quant à l'avenir de l'activité médicale. Le conseil municipal est soucieux de son maintien et conscient de la gravité des questions posées. C'est en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux que nous trouverons la solution la plus appropriée.

Les nouveaux rythmes scolaires ont été installés à la rentrée avec école le mercredi matin et activités périscolaires gratuites non obligatoires, de 15 h 45 à 16 h 30. Ces temps spécifiques sont organisés par le personnel communal. Les animatrices ont fait preuve d'une imagination collective créative et fournie pour offrir aux enfants matière à inventer, observer, écouter et échanger. D'un point de vue financier, environ 4 000 euros seront nécessaires au fonctionnement annuel de la formule, l'Etat devrait verser 90 euros par enfant mais il s'agit d'un fonds dit «d'amorçage»...

L'automne est à peine arrivé que déjà Noël se profile à l'horizon avec ses préparatifs.

Le prochain bulletin sortira l'année prochaine après la traditionnelle cérémonie des vœux prévue le **samedi 10 janvier 2015 à 18 h à la salle des Fêtes.**

Enfin, je vous informe de ma présence en mairie, pour les administrés, tous les matins du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Le Maire
Sophie Chestier

Infos Communauté de Communes

Depuis le 1^{er} janvier 2013, au même titre que Couargues et Sens-Beaujeu, la commune de Veaugues a intégré le périmètre de la Communauté de Communes du Sancerrois. En votant lors des élections municipales de mars 2014, les électeurs ont élu leurs deux représentants : Sophie CHESTIER, Maire et Gérard RAFFESTIN, 1^{er} Adjoint.

Au bureau de la Communauté de Communes, ont été élus Jacques Haton, président, Julien Barbeau, 1^{er} vice-président en charge du tourisme, Elisabeth Gaëtan, 2^e vice-président, en charge du social, Gérard Raffestin, 3^e vice-président en charge du développement économique, Roger Laurent 4^e vice-président en charge des finances.

Des services intercommunaux

La CDC du Sancerrois comme toute intercommunalité peut agir sur les domaines de

compétences que les communes membres ont accepté de lui transférer, à savoir :

- l'aménagement de l'espace avec la création d'une zone d'aménagement concerté,
- le développement économique via la Maison de santé, les zones d'activité à créer ou encore le développement touristique,
- l'action sociale avec les accueils de loisirs, l'été sportif et culturel, le soutien à la crèche et au relais d'assistantes maternelles,
- l'environnement via la collecte des résidus ménagers et la gestion des déchetteries qu'elle confie au Syndicat Mixte des régions de Léré-Sancerre-Vailly-sur-Sauldre.

Territoire de projets et de solidarité

La CDC du Sancerrois a pour particularité d'avoir été créée pour porter un projet d'équipement, la Maison de Santé pluriprofessionnelle du Canton de Sancerre, qui a

pu ouvrir ses portes en septembre 2013. Avec un bilan positif d'environ 50 000 consultations en un an, la CDC et les praticiens du territoire se veulent vigilants aussi une réflexion collective entre praticiens et élus est engagée pour garantir la pérennité de l'accès aux soins sur le secteur de Veaugues. Pour l'heure, c'est dans la petite enfance que se concentrent les efforts d'investissement avec la réhabilitation de l'ancien Centre de gestion des routes de Sancerre en Pôle Petite Enfance destiné à héberger 20 places de la crèche Jeux et Merveilles et un local de permanence pour le RAM itinérant AM STRAM RAM. Cet édifice dont l'opération est estimée à 750 000€ HT devrait être achevé à l'automne 2015.

Le conseil municipal

Le 20/06/2014, deux conseils en une soirée

• En vue des élections sénatoriales du 28/09/2014

Vendredi 20 juin était jour d'élection des représentants des communes aux élections sénatoriales. Ont été élus pour la commune de Veaugues par les membres du conseil en tant que délégués : Sophie Chestier, Jean-Marie Devautour, Laurent Joulin, et en tant que suppléants : Patrick Gaudry, Michel Lebacqz, Dominique Joulin.

Après transmission des résultats à Sancerre, le conseil municipal a tenu sa réunion avec un ordre du jour dense et méritant discussion.

• Approbation des comptes de gestion

En tout point identiques aux comptes administratifs pour les services de la commune, de l'assainissement et de l'eau.

• Garant de la forêt de Veaugues-Bourg

A été désigné André Mazué qui s'était porté candidat.

• Têtes de hêtres

Disponibles pour les affouagistes de la forêt de Veaugues-bourg.

• Rythmes scolaires

Le conseil a validé la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014 avec école le mercredi matin de 9h à midi et activités périscolaires les autres jours de 15 h 45 à 16 h 30. Pas de cantine le mercredi mais garderie gratuite de 12 h à 12 h 30. Le temps de travail des agents communaux sera revu en conséquence, environ 6 heures de travail supplémentaires par semaine scolaire.

• Bulletin municipal

Un devis de 330 euros HT a été accepté pour l'impression du bulletin municipal prévu en parution pour le début juillet.

• Loi sur l'eau

Un diagnostic concernant le fonctionnement de la station d'épuration et sa capacité à supporter une extension du réseau, doit être établi. Des devis de bureaux d'études ont été examinés en groupe de travail restreint.

Une subvention a été demandée à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour 50 % du montant.

Le 25/07/2014

• **Rythmes scolaires** : la mise en œuvre de la réforme nécessite l'augmentation du temps de travail des personnels intervenants à l'école. Elle a été validée et représente 6 heures en plus par semaine soit 3 400 euros par an.

• **SDIS** : la signature d'une convention entre le SDIS, la commune et l'agent communal Franck Velluet est acceptée.

• **Agence postale** : pendant les congés de Madame Egrot du 11 au 30/08, l'agence postale ne sera ouverte que les mercredis 13-20 et 27 août de 14 h à 16 h, permanence assurée par Madame Duthou, responsable de l'Agence Postale Communale de Crézancy-en-Sancerre.

• **RPI** : le devis de mise à jour des ordinateurs de l'école de Vinon est accepté pour un montant de 1094,40 euros TTC divisé par 4 communes, soit 273,60 euros chacune.

• **Téléphone** : le conseil accepte la révision des forfaits téléphoniques de l'ensemble des postes de la commune pour une économie d'environ 1300 euros annuels.

• **14 juillet** : une plainte a été déposée en gendarmerie suite aux dégradations de biens publics lors des festivités.

Le 12/09/2014

• **Avenir médical** : compte tenu de l'importance capitale de ce dossier, une commission spécifique a été mise en place. Les membres en sont le Maire, les quatre Adjointes ainsi que Michel Lebacqz et André Mazué. Des réflexions sont engagées depuis cet été.

• **Forêt** : cette année, seuls les houpriers seront vendus en bois de chauffage. Le tarif a été revu et voté à 6 euros le stère. Une commission forêt a été créée, elle est composée des trois conseillers garants, du 1^{er} adjoint, de

Roger Girard en tant que représentant de la commune auprès de l'Association des Communes Forestières et du Maire. Elle aura pour charge d'établir une gestion des bois de chauffage commune à tous les massifs forestiers de Veaugues.

• **Accessibilité et PAVE** : en réponse à l'obligation faite aux communes d'établir un diagnostic des Etablissements Recevant du Public, une commission est dédiée à ce sujet. En font partie le Maire, Gérard Raffestin, Jean-Marie Devautour, Axel Gitton.

• **Eclairage public** : la rénovation totale des armoires de commande et le remplacement des lanternes vétustes est à l'étude, dans le cadre d'un plan REVE du SDE18 qui permettrait obtenir une subvention à hauteur de 70 % du montant. Un point financier global est nécessaire à l'évaluation des possibilités financières de la commune.

• **Clocher** : des travaux de réparation seront entrepris. Le devis de l'entreprise Bodet, déjà en charge de la maintenance des cloches a été accepté pour un montant de 2016 euros TTC.

• **Garderie** : les horaires de garderie payante ont été modifiés et sont désormais fixés pour le matin de 7 h 30 à 8 h 15 et le soir de 17 h à 18 h 30.

• **Bulletin municipal** : le devis d'impression concernant la deuxième édition a été accepté pour un montant de 330 euros pour 350 exemplaires.

• **Frais kilométriques** : à la question posée concernant le remboursement des trajets effectués par les conseillers qui ne bénéficient pas d'indemnités, il a été répondu négativement. La représentation de la Commune est un choix désintéressé qui relève de l'utilité collective.

Élections Sénatoriales 2014

Le **28 septembre 2014** ont eu lieu les élections sénatoriales, salle du Duc Jean à Bourges.

Dix candidats se sont présentés pour deux sièges à pourvoir dans le Cher.

Ces élections se faisant au suffrage universel indirect, les trois délégués valgiciens, élus par le conseil municipal le 20 septembre dernier, ont rejoint les 882 autres électeurs du département. Un seul tour a suffi pour que finalement, les sénateurs sortants soient réélus ; **François Pillet avec 533 voix (61,19 %)** et **Rémy Pointereau avec 494 voix (56,72 %)**.

Ces élections ont été une occasion pour les grands électeurs du sancerrois de se retrouver et montrer leur volonté de travailler conjointement.

Rentrée scolaire 2014

C'est sous un soleil estival que tous les élèves du RPI ont repris le chemin de l'école le mardi 2 septembre dernier. Le matin, à Veaugues, Valérie THOMAS a accueilli ses 15 nouveaux petits élèves. L'après-midi, elle a retrouvé ses 11 élèves de Moyenne Section dont 1 nouveau. Aurélie CHÈNE enseignera, cette année, à 10 élèves de Grande Section et 9 élèves de Cours Préparatoire.

A Jalognes, Julie MILLOUX est l'enseignante d'une classe composée de 17 élèves de CE1 et 11 élèves de CE2.

Enfin, à Vinon, Ulric BONNET est le seul professeur des écoles du RPI à avoir une classe à 3 niveaux avec 5 élèves de CE2, 9 élèves de CM1 et 13 élèves de CM2 pour soulager sa collègue de Jalognes.

Belle année scolaire à tous !



Enfants de l'école de Veaugues

De gauche à droite au dernier rang :
Caroline Roger, Valérie Thomas, Aurélie Chêne et Laurence Soulet

Répartition des élèves par classe et par commune	Veaugues	Jalognes	Vinon	Gardefort	Hors Commune	TOTAL
PS - MS	8 + 4	4 + 3	2 + 2	1 + 1	0 + 1	26
GS - CP	3 + 6	3 + 1	2 + 0	2 + 1	0 + 1	19
CE1 - CE2	10 + 6	5 + 0	0 + 1	1 + 2	1 + 2	28
CE2 - CM1 - CM2	2 + 6 + 9	2 + 3 + 1	1 + 0 + 2	0	0 + 0 + 1	27
TOTAL	54	22	10	8	6	100

Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves, qui a pour but d'organiser tout au long de l'année scolaire des manifestations afin de financer les sorties et voyages des différentes classes du regroupement, a tenu son assemblée générale le 24 septembre.

Après avoir partagé le verre de l'amitié avec les parents et élus présents, le nouveau bureau a été voté. Sont coprésidentes, Sandrine Ombredane et Christine Vautier, trésorière, Isabelle Roger et secrétaire, Emilie Pruvot.

Les Activités Périscolaires

La réforme des nouveaux rythmes scolaires s'applique à l'occasion de cette rentrée scolaire. Les enfants ont classe le mercredi matin. Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, **l'école se termine à 15 h 45**. Les communes de Veaugues, Vinon et Jalognes ont mis en place pour les enfants fréquentant leurs écoles respectives, des activités à partir de cet horaire et jusqu'à 16 h 30. A Veaugues, le programme a été élaboré par l'équipe communale d'animatrices : Laurence Soulet, Caroline Roger et Dominique Delplanque.

Lors de la première semaine, les enfants ont découvert cette nouvelle organisation, une réunion de présentation a été organisée par le Maire le vendredi 5 septembre. 34 enfants sont inscrits et accueillis selon les jours déterminés par leurs parents. Ils sont répartis en ateliers. Des bénévoles contribuent à l'animation de ceux-ci.

Le thème retenu cette année est : «les quatre saisons». Il sera décliné au travers différents travaux manuels, contes et interventions.

Les Fêtes du 14 Juillet 2014

La cérémonie a débuté à 11 h 00 sur la place de Veaugues, après le traditionnel défilé motorisé des pompiers. Le 1^{er} adjoint au maire Gérard Raffestin a procédé à la Revue des Pompiers guidé par le Lieutenant Vital Raffaitin.



Après le dépôt de gerbes et la minute de silence observée devant le monument aux morts, Gérard Raffestin a prononcé son discours au nom de madame le maire Sophie Chestier, empêchée.

Tout d'abord, il a retracé les faits historiques du **14 juillet 1789** sur la prise de la Bastille, apogée de la Révolution Française et symbole de la liberté acquise par le peuple. Puis, il s'est attaché à souligner que la devise de la République Française «Liberté-Egalité-Fraternité» ne se limite pas à ce jour commémoratif mais doit être omniprésente dans les esprits de chacun.

Son discours s'est achevé par un hommage à tous les sapeurs-pompiers qui incarnent de par leur dévouement et leur courage, ces valeurs républicaines.

Le 1^{er} adjoint a invité ensuite tous les concitoyens à partager le vin d'honneur.

L'après-midi est consacré aux enfants avec, tout d'abord le concours du plus beau coq confectionné par leurs petites mains. La douzaine de participants allant de 2 à 13 ans n'a pas manqué d'enthousiasme ni d'imagination.

Chaque enfant a reçu une récompense mais les trois premiers prix furent décernés à Fabien Puret, Clarisse Roger et Mérédith Corrouge.



Les réjouissances se sont poursuivies avec des jeux variés, proposés par les pompiers et la municipalité, à commencer par l'escalade du mât de cocagne où chacun doit faire preuve de prouesse et d'équilibre pour décrocher le précieux paquet délivrant surprises et friandises.

D'autres jeux tels que tirs au but, course du garçon de café ont provoqué rires et éclaboussures...



Ce temps récréatif a pris fin par le tir à la corde opposant les pompiers aux différents adultes prêts à relever le défi ! Les enfants se sont aussi prêtés au jeu avant que ne leur soit servi un goûter bien mérité !

En début de soirée, la traditionnelle «fromagée» est servie, moment convivial et grandement apprécié.

A 22 h 00, une procession flamboyante et colorée s'est formée depuis l'école jusqu'à la place afin d'assister au tant attendu feu d'artifice pour le plaisir de tous, petits et grands !

Le bal des pompiers a clôturé cette belle journée.
Merci à tous ceux qui ont œuvré à son bon déroulement.



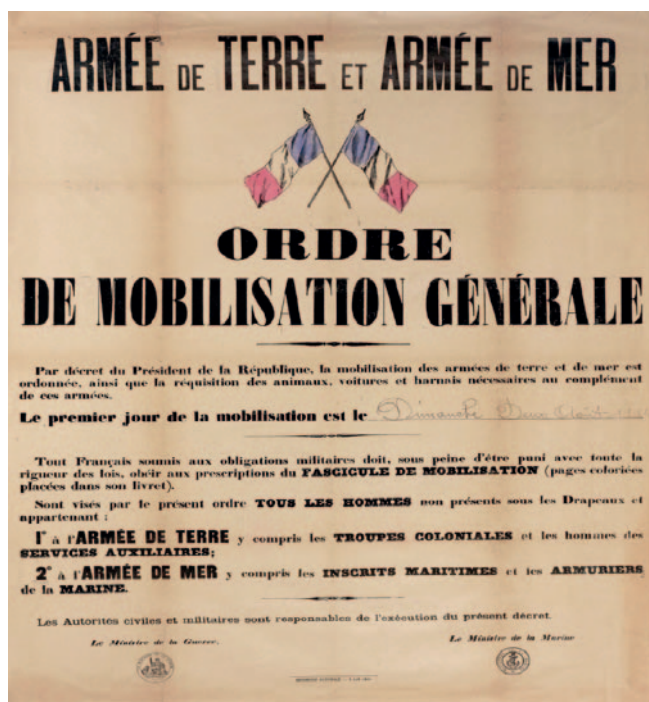
Commémoration du 1^{er} août 1914

Le vendredi 1^{er} août 2014 à 16 h, le tocsin a sonné à Veaugues pendant 5 minutes sur invitation de la Préfecture à commémorer la Mobilisation Générale de 1914.

Le 28 juin 1914 l'assassinat à Sarajevo de l'archiduc François Ferdinand, héritier du trône des Habsbourg sera l'élément déclencheur de l'entrée en guerre de l'Autriche le 28 juillet contre la Russie. Le 31, le Reich allemand proclame «l'état de guerre» puis la mobilisation générale et déclare la guerre à la Russie.

Le 1^{er} août 1914, le gouvernement français décrète la mobilisation des Armées de terre et de mer. Le télégramme donnant l'ordre de mobilisation fut envoyé de Paris à 15 h 55 le 1^{er} août aux commandants de corps, de division ou de régiment, ainsi qu'aux préfets, ces derniers le relayant aux sous-préfets et aux maires ; les communes rurales isolées furent mises en courant par les gendarmes (à cheval ou en automobile), puis les hameaux par des messagers envoyés par les maires. La première affiche est posée le 1^{er} août à 16 h au coin de la Concorde et de la rue Royale ; l'ensemble de la population fut informé le même jour par des affiches puis par le tocsin, sonnerie des catastrophes, des cloches d'églises et beffrois.

L'Armée française compte à ce moment-là 880 000 hommes. 2,7 millions de réservistes sont appelés par l'ordre de mobilisation générale, ils suivent alors les indications de leur livret militaire, obtenu à l'issue du service obligatoire pour tous les hommes âgés de 20 ans. La guerre est déclarée le 3 août 1914...



Comice agricole 2014

Le week-end du 23 et 24 août, la commune de Veaugues participait au comice agricole du canton de Sancerre et notamment à son grand défilé de chars dans les rues de Sancerre.

Le thème retenu par le comité d'organisation du comice de Sancerre était «notre canton». Chaque commune devait choisir un élément qui la caractérisait. L'association Festi'veaugues, créée pour l'occasion et présidée par Madame Agnès Grizard, opta pour le thème «Les grottes de Veaugues et leurs chauves-souris».

La création du char débuta durant l'hiver et demanda de nombreuses heures de travail. Pour la décoration, environ 4 000 roses ont été confectionnées par des petites mains valgiennes. Un grand merci à elles...

Le samedi 23 août, les agriculteurs et viticulteurs du sancerrois présentaient leurs savoir-faire par un concours de labour, un concours de binage et une exposition d'animaux et de matériels.

Le dimanche 24 août, les sancerrois se déplaçaient nombreux pour admirer les 19 chars du canton ainsi que les bandas et autres fanfares. Sur le char de notre commune trônaient Océane Hazard, notre reine, ses deux dauphines Maëva Corouge et Charlotte Bailly ainsi que quelques enfants déguisés en chauves-souris.

Un défilé nocturne dans les rues de Sancerre clôtura ce week-end de comice qui fut une réussite tant par l'affluence que par le beau temps, offrant une belle récompense à tous les acteurs de cette fête.



La semaine suivante, pour les personnes qui n'auraient pu se déplacer ou juste pour le plaisir des yeux, le char a fait sa parade dans les rues de notre village.

Association «Club Spéléo Archéologie de Veaugues»

C'est au milieu des années 1980 qu'une poignée de curieux, motivée par l'existence sur la commune de Veaugues, d'anciennes carrières souterraines et d'un petit réseau naturel (*aven Popaul*), a commencé à s'intéresser au monde souterrain. Parallèlement, la découverte de divers vestiges gallo-romains et médiévaux l'a conduite à se passionner pour l'histoire locale. C'est en 1995 que l'association a été fondée et intitulée, Club Spéléo Archéologie de Veaugues (C.S.A.V.). L'association s'est affiliée à la Fédération Française de Spéléologie.

Fond du gouffre à -90 m



Palier à -30 m



Exploration du Gouffre de Villepot dans l'Yonne - Verticale de 90 m (CSAV)

La spéléologie est une activité pluridisciplinaire à forte plus-value éducative, elle allie à la fois des aspects scientifiques, environnementaux, sportifs et de loisirs. Elle a pour objectif l'exploration du karst et des milieux souterrains, naturels, artificiels ou anthropiques afin de contribuer de manière active à l'étude, la connaissance et la conservation des terrains de pratique de la spéléologie, tout en tenant compte des éléments du patrimoine de surface.

Le milieu souterrain est constitué de formes et paysages variés (salles, méandres, galeries, puits, etc.) avec ou sans présence permanente d'eau (sous forme de torrents, ruisseaux, rivières, gorges, cascades, vasques, biefs, etc.), et avec ou sans présence de glace. Il comprend également les sites artificiels (mines, carrières, etc.)

Conformément aux techniques spécifiques liées à la diversité des obstacles, la discipline requiert un matériel adapté, notamment, des descendeurs, des bloqueurs, des harnais, des longes, des casques de protection, des crampons, des dispositifs antichute, des dispositifs d'éclairage, des vêtements isothermes, des scaphandres autonomes, des cordes, des câbles, des connecteurs, etc.



Entraînement du C.S.A.V.
au viaduc de Ménétréol-sous-Sancerre

Contact C.S.A.V. : 02 48 79 21 37.

Manifestations prévues

Organisateur

APE
APAHS
Municipalité et Associations
APE
APE
Sapeurs Pompiers
Municipalité et CCAS
Municipalité
Association

Manifestation et Date

Braderie 10 et 11 octobre
Marché d'automne 26 octobre
Commémoration du 11 novembre
Braderie des jouets le 21 novembre
Marché de Noël 5 décembre
Sainte Barbe 6 décembre
Fête de Noël le 14 décembre
Vœux du Maire le 10 janvier
Saint Vincent et Saint Blaise et le 1^{er} février

Informations pratiques

Déchetterie de Vinon

Horaires d'hiver (novembre à février)
lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél. : 02 48 79 25 71

Transports : Bon voyage avec «Lignes 18+ à la demande»

A partir du 1^{er} septembre 2014, le réseau départemental «Lignes 18» évolue et s'adapte pour mieux répondre aux besoins de mobilité. Avec «Lignes 18+ à la demande», des services supplémentaires sur réservation assurent de nombreuses liaisons de proximité au tarif unique de deux euros sur l'ensemble du réseau.

Les véhicules sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Allô Lignes 18 : 0800 10 18 18 (appel gratuit depuis un poste fixe),
Site internet : www.lignes18.fr

Artisans et Commerçants

Artisans

DEVALIERE Dominique	Maçonnerie, carrelage, aménagements de comble	02 48 79 22 71
DEVALIERE Philippe	Maçonnerie	02 48 79 22 53
FOUCHER Vincent	Plomberie, chauffage, sanitaire	02 48 64 20 97 ou 06 80 25 92 77
LAUVERJAT Alain	Escaliers, menuiserie Bois-Alu-PVC	02 48 79 20 15
RENAULT MONTAGU et Fils	Mécanique vente dépannage carrosserie Réparation matériel motoculture	02 48 79 26 85
SERGEANT Fils	Couverture	02 48 79 24 87
THIROT Denis	Maçonnerie, placo, carrelage, fresque sur enduit	02 48 79 23 46

Commerçants

Le panier sympa (rectificatif du Bulletin Municipal numéro 1) est ouvert :
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 puis de 15 h à 19 h
Le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h puis fermé le dimanche

02 48 79 21 39

Numéros utiles (complément)

Infirmières Mesdames FARGEAU-GUILLON-CHIGOT	06 08 70 67 46
Protection Maternelle et Infantile (PMI)	02 48 55 82 05
Assistantes maternelles, Mesdames	
BAILLY Françoise	02 48 79 28 56 ou 06 03 59 50 75
GODELU Delphine	02 48 79 24 68 ou 09 62 61 71 49
HAVOT Emmanuelle	02 48 79 27 57 ou 09 53 96 14 64
PRUVOT Émilie	02 36 54 12 33

Le RAM, Relais Assistantes Maternelles itinérant du Sancerrois s'installe tous les mardi matin de 9 h à 11 h dans la salle des fêtes de Veaugues et vous accueille, parents, assistantes maternelles et enfants dès la naissance pour partager jeux et activités dans la convivialité et la bonne humeur.
N'hésitez pas à venir nous rendre visite et à contacter l'animatrice RAM Angéla au : 06 15 46 22 28

Tarif des tickets de cantine

Tickets bleus pour les petits : 3,10 €
Tickets roses pour les grands : 3,40 €
Les Municipalités du RPI participent à hauteur de 0,80 € par repas (4,20 € et 3,90 € facturés aux Mairies).

Vivre en bon voisinage

Par Arrêté préfectoral 2011-1-1573, il est rappelé que les travaux susceptibles de provoquer une gêne sonore sont à réaliser :
- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

*Merci d'adresser vos suggestions et remarques, par mail à mairie.veaugues@wanadoo.fr
et préciser dans l'objet «bulletin municipal» ou dans la boîte à idées en mairie.*